



**COMMUNAUTE DES COMMUNES  
DE LA HAUTE SAINTONGE**

*Extrait du registre de décisions du Président*

En vertu de la délibération n° 37/2020 du 15 juillet 2020 du Conseil Communautaire déléguant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant (*Point 24 : effectuer toutes les démarches administratives, juridiques, financières et commerciales et réaliser tous les partenariats commerciaux jugés nécessaires au bon déroulement et développement des services Antilles, de l'Ecole des Arts, du Pôle Nature de Vitrezay, de la Maison de la Forêt, de la Médiathèque, de la Maison de la Vigne et des Saveurs, du Parc Mysterra et du centre des congrès*).

Le Président de la Communauté des Communes de Haute Saintonge décide d'accepter pour la Maison de la Forêt les tarifs suivants :

Désignation	Prix TTC en €
La nature l'imageie des bébés	5,6
La nature mes années pourquoi	11,9
Une nuit	16
Mon guide nature	10,5
Copain des animaux	14,95
Regarde	12,5
Nature mon imagier à colorier	2,95
Mon cahier d'observation et d'activités les arbres	8,9
Traces et empreintes	8,5
Passeur de nature	17
Guide du petit écolo	12,5
365 gestes et activités pour protéger la planète toute l'année	14,95
Les animaux de la forêt	7,95
Qui se cache dans la forêt	10,9
La forêt à très petits pas	6,8
Copain des bois	14,95
Les arbres	9,99
Quel menteur ce renard	10,5
Mammifères d'Europe	6
Mes premières cueillettes de champignons	8,9
Le petit guide mycologique	19,9
Le guide des champignons	25

AR PREFECTURE

017-200041523-20200826-DEC372\_2020-AU  
Reçu le 26/08/2020

H A U T E



SAINTONGE

Quel est donc ce champignon	21,9
Quelle est donc cete fleur	21,9
Les plantes par la couleur	29,9
Plantes sauvages comestibles	6
Oiseaux d'Europe	
Les oiseaux de mar et de rivage	12,5
Je découvre les petites bêtes et j'apprends à les reconnaître	13
Défits zéro déchets	11,5
Toupie	1

Fait à Jonzac,  
Le 17 AOUT 2020

Le Président  
Claude BELOT

Communauté de Communes  
de la Haute - Saintonge  
7, rue Taillefer - CS 70002  
17501 JONZAC Cedex